

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 4 au dimanche 10 mars 2024



POLICE
RIVIERA

239 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

98 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

18 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

6 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



La Tour-de-Peilz



04.03.2024 – 2050 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Un automobiliste en état d'ivresse circule à l'avenue de la Perrausaz lorsqu'il perd la maîtrise de son véhicule qui percute une voiture en stationnement. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Les automobiles sont prises en charge par une entreprise de dépannage. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



09.03.2024 - 1715 : accident de la circulation avec blessée

Un automobiliste circule sur la route de Saint-Maurice. Dans une courbe, pour une raison indéterminée, il se déporte et heurte des rochers au bord de la chaussée, puis une cycliste qui roule sur la bande cyclable dans le même sens. Suite au choc, la conductrice du vélo chute. Blessée, elle est prise en charge par un équipage ambulancier qui la conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais. L'automobiliste est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.



Montreux



04.03.2024 – 1005 : individu perturbé

Une présence policière est requise en gare pour un homme perturbé qui lance des objets sur les voyageurs. Au vu de son attitude peu coopérative, il doit être maîtrisé puis acheminé au poste de police. Les contrôles révèlent qu'il est recherché dans un autre canton. Il est donc conduit en zone carcérale pour la suite de la procédure.

Clarens, 04.03.2024 – 1740 : délit de pêche

En cours de patrouille pédestre sur la plage du Pierrier, un policier interpelle un homme alors qu'il pêche, en faisant usage d'un leurre sans être en possession d'un permis de pêche. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

05.03.2024 – 1550 : conduite d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté à la rue Etraz alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Sa mère est avisée des faits.

Clarens, 08.03.2024 – 1030 : ordures abandonnées sur la voie publique sans faire usage d'un sac taxé

Un homme est interpellé à la rue des Vaudrès alors qu'il vient de déposer un sac de déchets par terre contre une poubelle requin. L'intéressé est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Durant le week-end, les policiers interceptent trois automobilistes à la conduite sportive à la rue du Théâtre et à l'avenue Claude-Nobs. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

07.03.2024 – 1330 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à l'avenue du Général-Guisan, puis dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

10.03.2024 – 1205 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule à la rue du Torrent. Après s'être arrêté au passage pour piétons, il repart, lorsque soudain un skateur percute son pare-brise, sans qu'il n'ait le temps de réagir. Blessé, ce dernier est acheminé en ambulance au CHUV. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Autres

Interventions en Faveur de la Collectivité (IFC) – 18 jours de service : du 6 au 8 mars 2024, l'ORPC Riviera – Pays-d'Enhaut a soutenu la Fondation cogest'ems. Dans le cadre de la centralisation de ses locaux dans un nouvel établissement, un détachement de six astreints a soutenu le personnel encadrant afin d'accompagner les résidents dans ce changement pour qu'il se passe de manière harmonieuse et respectueuse des pathologies de chacun.

Contrôles de stationnement à Corseaux, Corsier et Veytaux

Le mercredi 6 mars 2024, a eu lieu un contrôle de circulation organisé et supervisé par Police Riviera au profit de l'Académie de police de Savatan. Le but du contrôle est de consolider et de compléter les savoir-faire acquis dans le cadre de la formation de base dispensée aux aspirant·e·s dans le cadre d'un contrôle de circulation simple et de petite envergure.

26 aspirant·e·s ont été réparti·e·s en trois groupes, sous la supervision de trois chefs de place, qui ont œuvré de 14h30 à 16h30 environ à Corseaux, Corsier et Veytaux, sur des emplacements préalablement réservés.

Le contrôle s'est très bien déroulé. Les aspirant·e·s ont eu une attitude exemplaire, apprenante, souriante et adaptée aux circonstances.

Du côté des policiers accompagnants, désireux de partager leur savoir, ils ont été à l'écoute, bienveillants et attentifs, non seulement à la matière du jour, mais également au bien-être et à la sécurité des aspirant·e·s.

Aperçu en chiffres :

- 191 véhicules contrôlés
- 6 dénonciations
- 5 amendes d'ordre





Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
04.03.24	St-Légier, Route du Tirage	30 km/h	48 km/h	*	86	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	16'387	19	10	0.177 %